

# **DRC4754 A Propriété intellectuelle et industrielle**

**Mistrale Goudreau**

**Automne 2026 (9 septembre au 9 décembre)**

## **Description du cours**

- Introduction : la définition et l'histoire de la propriété intellectuelle, les théories avancées pour justifier son existence.
- Le droit d'auteur : les conditions de protection, les bénéficiaires, les droits patrimoniaux, les droits moraux, la sanction de ces droits, les exceptions aux droits des auteurs.
- La concurrence déloyale : l'approche de la common law, l'approche civiliste, l'approche du législateur fédéral.
- La marque de commerce : l'enregistrement, les droits conférés, les transactions relatives à la marque, la contrefaçon.
- Les brevets d'invention : les inventions, les conditions de brevetabilité, l'octroi des brevets, la contrefaçon.

## **Objectif du cours**

L'objectif premier du cours est d'aider l'étudiant à acquérir une connaissance de base des différents secteurs de la propriété intellectuelle et de lui permettre d'analyser certains courants jurisprudentiels prévalant dans ce domaine.

L'objectif accessoire du cours est de développer chez l'étudiant une méthode d'analyse de la jurisprudence et un esprit critique à l'égard des règles étudiées.

## **Méthode d'enseignement**

L'enseignement magistral prévaudra. L'étudiant devra effectuer certaines lectures assignées par le professeur et il sera aussi appelé à résoudre des cas pratiques.

## **Méthode d'évaluation**

- Intra en classe à choix multiples et à livres fermés : 20 % (obligatoire)
- Commentaires sur un développement jurisprudentiel ou législatif déterminé par la professeure (1500 à 2500 mots) : 10 % (facultatif). Ces commentaires seront analysés à l'aide d'un outil de détection du plagiat Turnitin afin d'évaluer les similitudes textuelles pouvant constituer un plagiat.

Examen final en classe, à livres fermés pendant la période d'examen : 70 % ou 80 %.

L'examen comportera des questions à développement visant à vérifier la connaissance acquise par l'étudiant des notions exposées lors des cours magistraux et des problèmes vérifiant l'aptitude de l'étudiant à appliquer à des cas pratiques les notions et règles étudiées en classe.

## **Principaux instruments de travail**

- Lois de propriété intellectuelle
- Recueil de textes et de jurisprudence distribué aux étudiants.

## **Coût approximatif du matériel pédagogique**

- Recueils de textes et de jurisprudence distribué aux étudiants (approximativement 60 \$).
- Lois de propriété intellectuelle (approximativement 125 \$)